

# Maçon

il devient **mètreur**



À 42 ans, Pascal a suivi une formation de mètreur en cohérence avec son métier de maçon. Confronté à des ennuis de santé, il a ainsi préparé son avenir et exerce désormais à son compte. Récit...



Cette fiche est le témoignage d'un salarié ayant effectué un Congé Individuel de Formation. Elle concourt à illustrer les différentes étapes d'un parcours, les difficultés et les choix effectués.

## Une quête personnelle

« *Je me suis cherché pendant longtemps.* » À 42 ans, Pascal a exploré des univers professionnels variés. « *Très sportif et discipliné* », il s'engage d'abord chez les Pompiers de Paris où il reste cinq ans. « *Je réussissais bien mais ce corps de métier ne m'a pas plu. Malgré mon respect des règles, j'avais du mal à accepter certains aspects de la hiérarchie.* » Il bifurque vers le transport de voyageurs : son frère veut créer une société et sollicite sa collaboration. Pascal passe l'attestation de capacité obligatoire à l'exercice de la profession, puis s'investit dans l'entreprise pendant douze ans. « *Je me suis lassé de travailler pour mon frère. Ayant l'esprit indépendant, je ne me voyais pas continuer.* » Il choisit alors la maçonnerie « *par*



*goût du beau et par besoin d'une activité concrète et manuelle* ». Après une formation à l'Afpa, il trouve un premier emploi « *décevant* », le quitte pour un autre : « *Là, le patron m'a appris beaucoup de choses.* » Rapidement, il pense se mettre à son compte en se spécialisant « *en décoration avec des méthodes ancestrales à la chaux* ».

## La suite logique d'un cursus

Des ennuis de santé vont stopper net le projet de Pascal. « *J'ignorais comment ces problèmes allaient tourner. J'ai décidé de prendre les devants et d'anticiper pour préparer l'avenir.* » Il présente un dossier au Fongecif en vue de faire une formation de métreur, « *suite logique de mon cursus de maçon* ». Le financement accordé, il effectue sa formation chez les Compagnons. Puis c'est le retour à l'entreprise, avec toujours des problèmes de santé. « *Ça devenait compliqué et dangereux sur les échafaudages. Heureusement, mon employeur et mes collègues se sont montrés compréhensifs.* » Au bout de six mois de travail suivis d'un arrêt maladie, Pascal est déclaré inapte à son poste et se retrouve au chômage. Impossible de travailler comme maçon, ni même comme métreur salarié : car « *le métreur est un chef d'orchestre à qui on demande beaucoup, et à ce moment-là, c'était au-dessus de mes forces* ».

## Le sens du défi et un réseau

Le chemin sera long et difficile du CIF à la mise en œuvre d'un nouveau projet. Pascal revient à l'idée de se mettre à son compte, « *la seule solution* ». Cette fois, il compte exploiter ses acquis dans le métier de métreur. « *Cependant, je n'avais pas assez d'expérience pour me cantonner à cette compétence. Il fallait que je mette plusieurs cordes à mon arc.* » Il s'est donc formé au logiciel de dessin technique AutoCAD, en utilisant ses heures de droit individuel à la formation (DIF). Autre étape marquante : la création officielle de l'activité et l'entrée en couveuse d'entreprises. « *J'ai eu la chance d'y rencontrer quelqu'un qui a cru en moi et m'a confié une mission. Cela m'a permis d'attaquer le relevé d'un premier gros chantier. Pour aller jusqu'au bout, j'ai dû aller chercher très loin mon sens du défi dans mon passé de sportif.* » Pascal est indépendant depuis maintenant deux ans. « *Sans une volonté de fer et mon réseau d'amis et de relations, je n'y serais pas arrivé...* »

### LE PARCOURS DE PASCAL

1984	Brevet National de Secours et Sauvetage Aquatique
1985	Sapeur-pompier spécialisé en milieu aquatique
1990	Attestation de capacité en transport de voyageurs
1993	Mandataire dirigeant d'une entreprise de transport de voyageurs
2004	CAP Maçon
2005	Maçon
2008	Formation de métré tous corps d'état (CIF)
2011	Entrepreneur métré et relevé de site